
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 23 mai 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Aline Marchand, Chargée de dossiers ou missions - Direction générale
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 0869

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 mai 2018, en y retirant les articles 12.001 à 12.013, 20.018, 30.001, 30.002, 30.012 et 40.011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 0870

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 28 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 0871

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 31 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 0872

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet d'Avenant no 1 modifiant le contrat accordé à Nouvelle Technologie TEKNO inc. (CG15 0753) dans le cadre de l'appel d'offres public 15-13408.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1170184002

CE18 0873

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'autoriser une dépense de 1 453 669,17 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du secteur du chalet au parc du Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Les Entreprises Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 409 978,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6790;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1186688008

CE18 0874

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un contrat à Bibliotheca Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour l'ensemble de trois lots d'acquisition d'équipements et d'accessoires utilisant la technologie d'identification par radiofréquence (RFID), dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds, pour une somme maximale de 300 558,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16610;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1187346001

CE18 0875

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de détecteurs véhiculaires pour les feux de circulation;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Tacel ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 231 595,77 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16655;
- 4- d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1182968009

CE18 0876

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder deux contrats à la Fédération des caisses Desjardins du Québec, plus bas soumissionnaire conforme pour le module A et seul soumissionnaire conforme pour le module B, pour les services bancaires et autres services connexes et les services des comptes marchands, pour une durée de 5 ans débutant le 1^{er} juin 2018, pour une somme maximale de 20 703 328,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15841 et incluant 20% de contingence pour un montant supplémentaire maximal de 3 450 000 \$;
- 3 - d'ajuster la base budgétaire du Service des finances pour un montant total de 1 481 500 \$ pour les années subséquentes ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1181629001

CE18 0877

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Pronex excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réfection du réseau de captage du biogaz au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM), pour une somme maximale de 1 369 682,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ENV CESM 2018-01;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1180720001

CE18 0878

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de résilier, à compter du 31 mai 2018, les trois contrats accordés à Rebutts Solides Canadiens inc., pour le tri et la mise en marché des matières recyclables (CG07 0390);

- 3- d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat de gré à gré entre la Ville et Rebutis Solides Canadiens inc. pour le traitement et la mise en marché des matières recyclables, pour une somme maximale de 29 226 907 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 4- d'autoriser un virement de crédit de 12 620 050,29 \$, net de ristournes de taxes, en provenance du budget des comptes de dépenses corporatives vers le Service de l'environnement;
- 5- d'ajuster pour l'année 2019 la base budgétaire du Service de l'environnement d'un montant de 13 244 906,47 \$, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 6- d'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1187159001

CE18 0879

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 771 519,38 \$, taxes incluses, pour la réfection d'un terrain de balle au parc Louisbourg, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Entreprises C. Dubois (9014-8693 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 734 780,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6216;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1187936003

CE18 0880

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 033 798,10 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'équipements de jeu sur mesure dans le cadre de l'aménagement du pôle famille du parc La Fontaine, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Atmosphère inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 988 850,41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-6941;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1171701013

CE18 0881

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 507 297,78 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie à divers endroits, dans les pistes cyclables de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder aux Entreprises Canbec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 442 297,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 424810 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187231038

CE18 0882

Vu la résolution CA18 25 0135 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 19 avril 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire, Les Entreprises Michaudville inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour des travaux de reconstruction d'infrastructures, dans la rue Saint-Dominique, entre les rues Sherbrooke Est et Prince-Arthur Est, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 965 579,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DDTTP54-17-21;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1186441001

CE18 0883

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 920 921 \$, taxes incluses, pour la construction d'un poste d'essence dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Service et Construction Mobile ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 880 880,96 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-019 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1181081011

CE18 0884

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 11 814 097,22 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage, dans diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Demix Construction, une division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 569 097,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 417611;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1187231020

CE18 0885

Vu la résolution CA18 08 0260 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 1^{er} mai 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- d'accorder un contrat à Duroking Construction (9200-2088 Québec inc.) pour la réalisation des travaux de reconstruction des infrastructures souterraines (aqueduc et égouts) et de surface (chaussées, trottoirs et bordures) sur une partie de la rue Marcel, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 824 801,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-001;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1183152005

CE18 0886

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 11 041 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage, dans diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Clean Water Works inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 10 821 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 417621;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1187231028

CE18 0887

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 2 817 185,29 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de sentiers pédestres, de pistes cyclables et d'accès secondaires au parc Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Lanco aménagement inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 415 232,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6109;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1187488004

CE18 0888

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 13 836 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de réhabilitation de conduites d'égout secondaires par chemisage, dans diverses rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3- d'accorder à Insituform Technologies Limited, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 13 584 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 417625;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1187231031

CE18 0889

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense de 6 224 598,53 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans les rues de Liverpool, Charon, Knox et de Coleraine dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire, Entreprises Michaudville inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 741 598,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 305401 ;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187231043

CE18 0890

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 259 894,09 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et des travaux de mise aux normes des casernes de pompiers n° 37, n° 47, n° 58 et n° 72, situées respectivement au 37, rue Jarry Est, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension; au 2111, rue Saint-Zotique Est, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie; au 11, rue Commercial Centre, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et au 2727, boulevard Poirier, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Procova inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 240 642,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5948;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1186342001

CE18 0891

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 160 633,13 \$, taxes incluses, pour des services professionnels en architecture et en ingénierie pour le déménagement des ateliers de la section parc-auto (SPA) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) actuellement en location au 5000, rue Iberville, aux ateliers Viau et Rouen, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à TLA architectes inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 971 154,33 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16606 ;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1181029001

CE18 0892

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services professionnels en évaluation immobilière dans le cadre de l'application du règlement 17-055 concernant la contribution aux fins de parcs;
- 2- d'accorder à Paris, Ladouceur et Associés inc., seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 877 777,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16685;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1186968001

CE18 0893

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention de collaboration et de visibilité entre la Ville et Tourisme Montréal et d'accepter une contribution financière de 57 487,50 \$, taxes incluses, et une somme de 30 \$ (en dollars canadiens) par délégué en provenance de l'extérieur du Québec, dûment inscrit et présent à l'événement, et ce jusqu'à concurrence d'un montant maximal fixé à 36 000 \$, taxes incluses, pour couvrir une partie des frais inhérents à la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018;
- 2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1187652002

CE18 0894

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser l'Association communautaire et sportive Centre-Sud inc. à entamer des travaux pour la construction d'un bâtiment à vocation communautaire sur un terrain appartenant à la Ville, constitué du lot 6 070 710 et d'une partie du lot 6 070 709 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, lequel est situé du côté est de la rue de la Visitation et au sud de la rue Larivière, dans l'arrondissement de Ville-Marie, le tout selon les termes et conditions stipulés à l'autorisation.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1186037005

CE18 0895

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de 9354-5309 Québec inc., à des fins de parc public d'intérêt patrimonial, l'immeuble situé au 12375, rue du Fort-Lorette, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constitué du lot 2 494 474 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 5 691 262,50 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- d'autoriser une dépense de 22 559,22 \$, net des ristournes de taxes, au budget de fonctionnement du Service de la gestion et de la planification immobilière et d'imputer la dépense d'entretien en 2018;
- 4- d'ajuster, pour les années 2019 et suivantes, la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour un montant de 36 745,36 \$, net des ristournes de taxes;
- 5- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1171195008

CE18 0896

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Houde Allard-Ménard inc., un terrain vague constitué du lot 4 879 074 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 140 214 mètres carrés, dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue, pour le prix de 10 922 625 \$, taxes incluses, et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte, le tout conditionnellement à l'adoption du Règlement modifiant le Règlement 72 relatif à l'établissement et à la dénomination de parcs à caractère régional afin d'agrandir le territoire du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme (dossier 1186620004);
- 3 - d'approuver un projet de convention de services professionnels entre Me Claude Chamberland, notaire, et Houde Allard-Ménard inc., établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1181195003

CE18 0897

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de fermer et de retirer du domaine public les lots 6 022 781 à 6 022 790 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à 9333-8580 Québec inc., tous les droits, titres et intérêts qu'elle pourrait détenir dans l'emplacement situé au nord-ouest du boulevard René-Lévesque Ouest, entre la rue Lambert-Closse et la rue Sussex, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué des lots 6 022 781 à 6 022 790 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, sans contrepartie d'aucune nature, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1174501006

CE18 0898

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'abroger la résolution CM17 0757;
- 2- d'approuver le nouveau prix de vente inscrit au projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à M. Sylvain Bélanger, aux fins de transformation et/ou de construction, un emplacement d'une superficie de 931,9 mètres carrés ainsi que la bâtisse érigée au 2, 45^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, constitué du lot 5 457 228 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour une somme de 542 111,81 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3- de déduire du nouveau prix de vente les honoraires pour la radiation des hypothèques, au montant de 905,33 \$, portant le montant de la transaction à 541 206,48 \$;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1174962002

CE18 0899

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de fermer et retirer du domaine public le lot 1 370 968 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de contrat de vente par lequel la Ville de Montréal vend à M. René Jodoin, à des fins d'assemblage, la ruelle constituée du lot 1 370 968 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, située dans le prolongement sud de la 19^e Avenue, au sud de la rue Notre-Dame Est, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, d'une superficie de 467,1 mètres carrés, pour la somme de 83 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1184396004

CE18 0900

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 50 000 \$ à KHEOPS - Consortium international de recherche sur la gouvernance des grands projets d'infrastructure pour contribuer à la réalisation d'un projet de recherche intitulé « Les implications du transport électrique autonome pour l'urbanisme et les infrastructures », dans le cadre du budget de fonctionnement;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1187718001

CE18 0901

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 615 292 \$ aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, à même le budget 2018 de la Politique de l'Enfant;
- 2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Organisme	Projet	Soutien 2018
Sports Montréal inc.	Caravane Sports Montréal & Karibou	71 738 \$
Jeunesse au Soleil	Programme d'aide à l'enfance	58 404 \$
Oxy-Jeunes inc.	Espace de création artistique et scène jeunesse 12-17 ans	34 000 \$
MU	MUtation	61 200 \$
Jeunes musiciens du Monde	Comptines et farandoles	136 000 \$
Centre de développement communautaire autochtone à Montréal (Montréal autochtone)	Programmation enfance autochtone	42 500 \$
Festival International du Film pour Enfants de Montréal	À la découverte du Cinéma	28 101 \$
Intergénération Québec	Montréal, île de partage inclusif	38 675 \$
Nourri-Source - Montréal	Développement et consolidation de groupe d'entraide en allaitement	72 108 \$
Réseau Enfants Retour Canada	Ensemble pour la vigilance	20 172 \$
Centre d'expertise en agression sexuelle Marie-Vincent	Projet Lanterne : faire la lumière sur l'éducation à la sexualité et les relations égalitaires chez les tout-petits	55 394 \$

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 195 973 \$ à Institut Pacifique, pour la réalisation du projet « Programme Temps Libre dans les parcs la fin de semaine », à même le budget 2018 de la Politique de l'Enfant;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1187497002

CE18 0902

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 960 \$ à l'Équipe Salut-Clément pour participer au Grand défi Pierre Lavoie en vue de faire la promotion du partage de la route, gage de sécurité pour tous;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1181637001

CE18 0903

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 149 800 \$ à Montréal, arts interculturels (MAI) pour la réalisation de son plan d'action en 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1183205002

CE18 0904

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal non récurrent de 750 000 \$, sur une période de 3 ans, à la Société des arts technologiques, pour la réalisation du projet « Partenaire du développement économique de Montréal »;
- 2- d'approuver un projet de convention ente la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1184674004

CE18 0905

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal non récurrent de 75 000 \$ à La Piscine pour la mise en oeuvre de la phase de prédémarrage du projet Le Rodier;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1184674001

CE18 0906

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal non récurrent de 450 000 \$, sur une période de 3 ans, au Regroupement des producteurs multimédia pour la mise en oeuvre du projet « Activités de soutien au développement de l'entrepreneuriat et à l'essor de l'industrie du multimédia et du divertissement numérique »;
- 2- d'approuver un projet de convention ente la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1184674003

CE18 0907

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 71 880,76 \$ à l'Usine C pour le maintien de son système de climatisation dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal - Programme Équipements - Aide d'urgence;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1181654005

CE18 0908

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal non récurrent de 94 000 \$ au Centre de transfert d'entreprise du Québec pour des activités de sensibilisation et d'accompagnement en repreneuriat à Montréal de 2018 à 2020;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1186352004

CE18 0909

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Vestechpro Centre de recherche et d'innovation en habillement pour l'organisation de l'École d'été - Femmes et technologies, du 4 au 28 juin 2018;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1183931006

CE18 0910

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un contrat pour la réalisation d'un programme d'aménagement temporaire et d'animation dans le cadre du projet pilote de retrait de la circulation de transit sur l'axe Camillien-Houde / Remembrance;
- 2- d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel La Pépinière | Espace collectif, organisme à but non lucratif, s'engage à fournir à la Ville les services requis à cette fin, pour une somme maximale de 280 500 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 17 mai 2018 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1186688009

CE18 0911

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation d'événements publics 2018 - troisième partie;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1187209006

CE18 0912

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence locale admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2018 et d'autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adopté à l'unanimité.

30.004 1181158004

CE18 0913

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la programmation des travaux d'infrastructures de compétence d'agglomération admissibles au programme de subventions de la Taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ 2014-2018) pour l'année 2018 et autoriser le Service de l'eau à la soumettre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Adopté à l'unanimité.

30.005 1181158005

CE18 0914

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le plan d'action en entrepreneuriat intitulé « Entreprendre Montréal », un des huit plans d'action de la Stratégie de développement économique « Accélérer Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

30.006 1183931007

CE18 0915

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le plan d'action pour un réseau performant intitulé « Maximiser Montréal », un des huit plans d'action mettant en œuvre la Stratégie de développement économique « Accélérer Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

30.007 1185175001

CE18 0916

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le plan d'action en innovation sociale 2018-2022 intitulé « Tisser Montréal », un des huit plans d'action mettant en œuvre la Stratégie de développement économique « Accélérer Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

30.008 1187896003

CE18 0917

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 Euros (±38 697,60 \$ CAN) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1187921003

CE18 0918

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 1 001,18 \$ relative au déplacement de M. Robert Beaudry, membre du comité exécutif responsable du développement économique et commercial ainsi que des relations gouvernementales afin de prendre part au Caucus des maires des grandes villes dans le cadre du congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), qui se tiendra du 30 mai au 1^{er} juin 2018, à Halifax, Nouvelle-Écosse;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1184310003

CE18 0919

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 2 017,77 \$ relative au déplacement de Mme Christine Gosselin, membre du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine et du design, afin de participer au colloque Les Arts et la Ville 2018 qui se tiendra du 5 au 8 juin 2018, à Sept-Îles (Québec);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1187034001

CE18 0920

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter une contribution financière de 10 820 \$ de la Société des Amis du Jardin botanique pour bonifier différentes activités aux Jardins-jeunes;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au montant de la contribution financière;
- 3 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1183815002

CE18 0921

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de demander au ministre de la Justice de désigner madame Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal, pour agir à titre de « célébrante compétente » pour célébrer des mariages et des unions civiles sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1183430006

CE18 0922

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et 7696906 Canada inc. relativement à l'indemnité finale payable à la suite de l'expropriation, pour fins de rue, d'une partie du lot 1 351 429 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, tel qu'illustrée au plan C-7 Outremont, pour la somme globale et finale de 532 000 \$ dont 266 766,50 \$ restent à payer avec intérêts, indemnité additionnelle et frais d'experts;
- 2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à Me Cassandra Louis du Service des affaires juridiques, les chèques suivants à l'ordre de Dunton Rainville sencl en fidéicommiss :
 - le solde de l'indemnité finale et totale qui s'élève à 266 766,50 \$ en capital, plus les intérêts au taux légal et l'indemnité additionnelle pour la période comprise entre le 1^{er} juin 2016 et la date de la résolution approuvant cette entente;
 - les frais d'experts totalisant la somme de 25 820 \$;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1187300003

CE18 0923

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la proposition d'un règlement hors cour de la Compagnie d'assurances Travelers du Canada d'un versement de 1 M\$ en règlement complet en capital, intérêts et frais de toute réclamation en regard de sa part de responsabilité dans des manœuvres portant atteinte à l'intégrité de processus d'appels d'offres public et d'autoriser Me Alain Bond, Contrôleur général, à signer les documents de transaction en découlant.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1183219005

CE18 0924

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du paragraphe 5 de l'article 185 du Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009), l'ordonnance no 4 jointe au présent dossier décisionnel, spécifiant les normes relatives au système mondial de localisation (GPS) et du bouton d'urgence qui doivent être installés dans certains véhicules de taxis, au protocole de communication des données et à la plateforme pour la transmission des données.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1171761001

CE18 0925

Vu la résolution CA18 1 0138 du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard en date du 7 mai 2018;

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 54 du Règlement sur le contrôle des animaux (16-060), l'ordonnance no 10 jointe au présent dossier décisionnel, afin d'autoriser la garde temporaire d'animaux de ferme sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Léonard dans le cadre d'événements publics.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1185021006

CE18 0926

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 8 du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., c. P-1), l'ordonnance no 5 jointe au présent dossier décisionnel, autorisant la vente de produits glacés et de bouteilles de jus par triporteurs par le Centre de la montagne inc. - Les amis de la montagne - dans le parc du Mont-Royal, pour la période du 15 avril au 15 octobre 2018, 2019 et du 15 au 30 avril 2020, entre 8 heures et 22 heures.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1186688006

CE18 0927

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal-Commerce) (RCG 15-082), l'ordonnance no 8 jointe au présent dossier décisionnel, désignant le secteur « Promenade Fleury » aux fins de l'application du règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1181179006

CE18 0928

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de réserver une somme de 136 489 \$ pour le volet « Besoins complémentaires » du Fonds de dynamisation des rues commerciales visant la mise en œuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants des artères traditionnelles de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et d'effectuer le transfert de cette somme à cet arrondissement;
- 2 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1181180001

CE18 0929

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs à des parcs et équipements ainsi qu'à l'aménagement et au réaménagement du domaine public dans le secteur du centre-ville (08-056) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1180335004

CE18 0930

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement du conseil de la Ville sur la gestion contractuelle », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de Ville sur la délégation de pouvoirs au comité exécutif (03-009) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1184990001

CE18 0931

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération sur la gestion contractuelle » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation de pouvoirs du conseil d'agglomération au comité exécutif en matière de gestion contractuelle » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1184990002

CE18 0932

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (RCG 06-024) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1183599005

CE18 0933

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ afin de financer l'acquisition stratégique d'immeubles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1187782005

CE18 0934

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 53 930 000 \$ pour le financement de la troisième tranche de la contribution municipale au projet intégré du service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX (SRB Pie-IX) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1187971001

CE18 0935

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement 72 relatif à l'établissement et à la dénomination de parcs à caractère régional afin d'agrandir le territoire du parc-nature du Bois-d'Anjou », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1180592001

CE18 0936

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le Règlement R-182 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 22 747 636 \$ pour financer les projets « Réfection de la toiture du centre de transport Saint-Denis » et « Garage temporaire 380 Stinson », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01);
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1180854003

CE18 0937

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le règlement R-183 de la Société de transport de Montréal autorisant un emprunt de 528 308 768 \$ pour financer les projets « Centre de transport Est de Montréal » et « Agrandissement de 3 centres de transport », le tout conformément à l'article 123 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01) ;
- 2 - d'approuver la modification du Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1180854004

CE18 0938

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2017 du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1181193001

CE18 0939

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport annuel 2017 de l'Office de consultation publique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1181079002

Levée de la séance à 11 h 22

70.001

Les résolutions CE18 0869 à CE18 0939 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville